

 **AMC Ernst & Young**

EY

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn



التجاري بنك
Attijari bank

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mars 2020

SOMMAIRE

	<u>PAGE</u>
I. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2
II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019	7

I. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
DE ATTIJARI BANK*

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank de Tunisie qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 Février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 10 006 468 KDT et un bénéfice net de 176 884 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

1/ La note 13 aux états financiers consolidés se rapportant à une notification de redressement à la suite d'une vérification fiscale subie en 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

2/ La note 31 aux états financiers consolidés suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats du groupe au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.


Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 31 Mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



Cabinet M.S.Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR



**II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31
DECEMBRE 2019**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31/12/2019

Attijari bank

PLAN

BILAN CONSOLIDE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

*** Bases retenues pour l'élaboration et la présentation des états financiers consolidés**

*** Périmètre de consolidation**

*** Notes explicatives**

- Notes sur le bilan consolidé

. Notes sur les postes d'actif

. Notes sur les postes de passif

- Notes sur l'état des engagements hors bilan consolidé

- Notes sur l'état de résultat consolidé

- Notes sur l'état des flux de trésorerie consolidé

BILAN CONSOLIDE
Attijari bank
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	1 645 727	1 311 540
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	260 355	329 247
Créances sur la clientèle	3	6 254 782	6 008 008
Portefeuille titres commercial	4	505 866	413 798
Portefeuille d'investissement	5	809 619	694 454
Titres mis en équivalence	6	83	1 817
Valeurs immobilisées	7	134 596	141 665
Goodwill		700	966
Autres actifs	8	394 740	370 935
Total Actifs		10 006 468	9 272 430
Passifs			
Banque Centrale et CCP	9	990 312	741 773
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	29 095	25 436
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	7 062 769	6 684 344
Emprunts et ressources spéciales	12	484 786	565 017
Autres passifs	13	653 967	558 207
Impôt différé Passif	14	711	711
Total Passifs		9 221 640	8 575 488
Total Intérêts Minoritaires		38 413	37 047
Capitaux propres			
Capital		203 710	203 710
Réserves		294 142	237 367
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		68 033	63 232
Résultat de l'exercice		176 884	151 940
Total Capitaux propres	15	746 415	659 895
Total Passifs, Intérêts minoritaires et Capitaux propres		10 006 468	9 272 430

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
Attijari bank
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Passifs éventuels	16		
Cautions, avals et autres garanties données		505 862	406 918
Crédits documentaires		418 740	367 206
Actifs donnés en garantie		488 000	212 000
Total Passifs éventuels		1 412 602	986 124
Engagements donnés	17		
Engagements de financements donnés		354 303	291 062
Engagements sur titres		38	38
Total Engagements donnés		354 341	291 100
Engagements reçus	18		
Engagements de financement reçus		636 499	758 726
Garanties reçues		2 819 717	2 246 494
Total Engagements reçus		3 456 216	3 005 220

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2019	2018 (*)
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	19	633 059	530 110
Commissions (en produits)	20	121 326	114 353
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	81 194	102 602
Revenus du portefeuille d'investissement *	22	53 947	37 599
Total Produits d'exploitation bancaire		889 526	784 664
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées *	23	(357 633)	(307 633)
Commissions encourues *		(9 950)	(8 028)
Total Charges d'exploitation bancaire		(367 583)	(315 661)
Produits des autres activités	24	85 033	86 264
Charges des autres activités	25	(68 187)	(69 962)
Produit net bancaire		538 789	485 305
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(25 722)	(33 387)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(425)	(402)
Autres produits d'exploitation	26	16 294	12 127
Frais de personnel	27	(155 563)	(145 055)
Charges générales d'exploitation	28	(74 294)	(67 109)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 099)	(13 110)
Résultat d'exploitation		285 980	238 369
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		38	(101)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(17 597)	(17 407)
Impôt sur les bénéfices		(82 249)	(57 379)
Résultat des activités ordinaires		186 172	163 482
Part de résultat revenant aux minoritaires		(4 652)	(4 891)
Résultat net consolidé de la période du Groupe		181 520	158 591
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments extraordinaires	29	(4 636)	(6 651)
Résultat après modifications comptables du Groupe		176 884	151 940

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 2.13).

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2019	2018
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		807 623	745 794
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(366 231)	(274 603)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		5 005	(27 245)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(244 308)	(301 022)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		378 908	661 062
Titres de placement		(61 780)	(231 603)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(173 302)	(169 966)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 518	36 393
Impôt sur les bénéfices		(86 899)	(64 013)
Total Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		262 534	(838 003)
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		47 333	29 633
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(107 681)	(139 066)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 594)	(4 544)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		(65 942)	(104 889)
Flux de financement			
Emission d'emprunts		0	0
Remboursement d'emprunts		(84 395)	(66 117)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(2 317)	75 345
Dividendes et autres distributions		(90 366)	(46 981)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(177 078)	(37 753)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		19 514	(695 361)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		816 873	121 512
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	30	836 387	816 873

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2019

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NC 35 à NC37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes des sociétés.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que la banque détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2019 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).

- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2019 avec celui de 2018. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision qui correspondent aux taux les plus élevés entre les taux minimums prévus par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité et les taux de provision historiques de la banque :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	60

Les reprises des provisions complémentaires comptabilisées en 2019 à ce titre s'élèvent à 7 654 KDT amenant le total des provisions collectives à 24 928 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4.

N : année d'arrêt des comptes.

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire fait dégager un stock de provision de 63 112 KDT au 31/12/2018 et une dotation additionnelle nette de 6 677 KDT au titre de l'exercice 2019.

2.3. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre

les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement : A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.30%

Le siège social de la société mère (Attijari Bank) est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

2.5. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.6. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances

ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

2.7. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

2.8. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.9. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés trimestriellement à la clôture de l'exercice.

2.10. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2019 sont déduits du résultat.

2.11. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2019 sont rajoutées au résultat.

2.12. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au titre de l'année 2019, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2018 que celles relatives à l'année 2019.

2.13. Changement de présentation des états financiers consolidés

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Retraitements de l'état de résultat consolidé

Rubrique	31/12/2018 Publié	Retraitements	31/12/2018 Retraité
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	530 110		530 110
Commissions (en produits)	114 353		114 353
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	102 602		102 602
Revenus du portefeuille d'investissement (*)	37 381	218	37 599
Total Produits d'exploitation bancaire	784 446	218	784 664
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées (*)	(308 609)	(976)	(307 633)
Commissions encourues (*)	(6 834)	(1 194)	(8 028)
Total Charges d'exploitation bancaire	(315 443)	(218)	(315 661)

(*) Il s'agit du reclassement des charges payées au titre de la gestion des fonds à capital risque parmi la rubrique CH2-Commissions encourues.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	Pays de résidence	31/12/2019			31/12/2018		
		Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	Tunisie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	Tunisie	62,29%	62,29%	IG	62,29%	62,29%	IG
Attijari Assurance	Tunisie	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari Intermédiation	Tunisie	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari Recouvrement	Tunisie	99,92%	99,92%	IG	99,92%	99,92%	IG
Attijari Sicar	Tunisie	76,80%	76,55%	IG	71,73%	71,48%	IG
Attijari Gestion	Tunisie	99,88%	99,88%	IG	99,88%	99,88%	IG
Attijari Immobilière	Tunisie	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	Tunisie	66,25%	62,04%	IG	66,25%	61,22%	IG
Attijari Finance	Tunisie	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du SUD	Tunisie	0,00%	0,00%	NI	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	Tunisie	0,02%	0,02%	ME	0,03%	0,03%	ME

IG : Intégration Globale
 ME : Mise en équivalence
 NI : Non intégrée

C- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 1 645 727 KDT contre 1 311 540 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 334 187 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Caisse Dinars	70 657	76 640
Caisse Devises	12 870	14 831
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	9 037	9 226
Banque Centrale comptes ordinaires	1 130 509	340 015
Placements auprès de la banque centrale	422 521	870 855
Créances rattachées	22	51
Centres de chèques postaux et TGT	399	79
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (*)	(288)	(157)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 645 727	1 311 540

(*) Il s'agit d'une provision constatée sur les écarts entre les situations comptables et les situations physiques des transporteurs de fonds ainsi que sur les anciens suspens de rapprochement des comptes BCT.

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 260355 KDT contre 329 247 KDT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 68 892 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Créances sur banques non résidentes	180 261	204 962
Créances sur les banques résidentes	27 214	65 677
Créances sur les établissements financiers	53 293	58 298
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	28	673
Provisions sur les établissements bancaires et financiers (**)	(441)	(363)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	260 355	329 247

(*) Il s'agit des provisions sur les anciens suspens de rapprochement bancaire des comptes correspondants.

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 6 254 782 KDT contre 6 008 008KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 246 774 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	247 728	237 640
Créances rattachées	11 118	10 119
Total comptes débiteurs	258 846	247 759
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille crédits	5 876 369	5 633 076
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	11 504	33 683
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	62 791	71 372
Impayés	128 481	128 183
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	653 554	626 428
Provisions pour créances douteuses	(672 802)	(669 811)
Agios réservés	(99 430)	(93 846)
Créances rattachées	18 540	16 466
Total autres concours à la clientèle	5 979 007	5 745 551
Crédits sur ressources spéciales	16 929	14 698
Total créances sur la clientèle	6 254 782	6 008 008

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 505 866 KDT contre 413 798 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 92 068 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Bons de trésor	349 228	329 427
Autres titres de placement	152 151	84 409
Provisions sur titres de placement	(7 778)	(8 483)
Créances rattachées	12 265	8 445
Total Portefeuille-titres commercial	505 866	413 798

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 809 619 KDT contre 694 454 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 115 165 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
<i>Titres d'investissement</i>		
BTA Investissement	731 270	617 458
Obligations	8 748	11 684
Créances rattachées	28 168	24 809
Provisions sur BTA Investissement	(62)	(74)
Total des titres d'investissement	768 124	653 877
<i>Titres de participation</i>		
Titres de participation libérés	57 612	56 580
Provisions pour dépréciation titres	(17 497)	(16 568)
Créances rattachées	1 380	565
Total des titres de participation	41 495	40 577
Total Portefeuille d'investissement	809 619	694 454

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 83 KDT au 31 décembre 2019. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ATTIJARI FINANCE	56	19
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	27	37
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	0	1 761
Total Titres mis en équivalence	83	1 817

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 134 596 KDT contre 141 665 KDT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 7069 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Constructions	67 637	70 847
Agencements, Aménagements et Installations	14 436	15 244
Terrains	8 183	8 183
Logiciels de base	4 654	3 894
Matériel Informatique	10 011	6 713
Matériel & Mobilier	4 826	4 742
Matériel Roulant	1 228	1 132
Autres Immobilisations	24 993	32 294
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(1 372)	(1 384)
Total Valeurs immobilisées	134 596	141 665

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 31/12/2019	Amort. et Prov au 31/12/2018	Dotation Amortissement *	Régularisation	Reprise des provisions	Amort. et Prov au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2019
Immobilisation incorporelle	50 927	3 037	0	53 964	(47 033)	(2 277)	0	0	(49 310)	4 654
Logiciels de Base	50 927	3 037		53 964	(47 033)	(2 277)			(49 310)	4 654
Immobilisation corporelle	255 207	12 578	(11 243)	256 542	(117 436)	(10 740)	1 561	15	(126 600)	129 942
Constructions	112 018	970	(78)	112 910	(41 171)	(4 128)	26		(45 273)	67 637
Terrains	8 183	0	(0)	8 183	(0)	(0)	0		(0)	8 183
Matériel Roulant	3 229	628	(482)	3 375	(2 097)	(501)	451		(2 147)	1 228
Matériel & Mobilier	11 631	1 008	(863)	11 776	(6 889)	(863)	802		(6 950)	4 826
Matériel Informatique	29 426	5 472	(235)	34 663	(22 713)	(2 175)	236		(24 652)	10 011
Agencement Aménagement Installation	58 423	3 293	(1 074)	60 642	(43 179)	(3 073)	46		(46 206)	14 436
Autres Immobilisations corporelles	32 297	1 207	(8 511)	24 993	(1 387)	(0)		15	(1 372)	23 621
Total valeurs immobilisées	306 134	15 615	(11 243)	310 506	(164 469)	(13 017)	1 561	15	(175 910)	134 596

(*) La dotation aux amortissements ne tient pas compte de la dotation aux amortissements du GW relatif à Attijari Leasing et à Attijari Intermédiation qui s'élève à 97 KDT.

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 394 739 KDT contre 370 935 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 23 804 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Crédits directs et avances au personnel	285 101	266 477
Débit à régulariser et divers	55 695	62 921
Prêts sur fonds social	8 287	7 149
Créances prises en charge par l'Etat	3 667	4 400
Etat, impôts et taxes	14 834	10 120
Charges payées ou comptabilisées d'avance	15 185	10 009
Débiteurs divers	16 077	11 739
Dépôts et cautionnements	4 766	4 074
Provisions sur autres actifs	(8 872)	(5 954)
Total Autres actifs	394 739	370 935

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 9 : Banque centrale et CCP :

Le poste Banque centrale et CCP passif accuse au 31 décembre 2019 un solde de 990 312KDT contre un solde de 741 773 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 248 539 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Appel d'offre	988 000	740 000
Dettes rattachées Banque Centrale et CCP passif	2 312	1 773
Total Banque centrale et CCP passif	990 312	741 773

NOTE 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 29 095 KDT contre 25 436 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 3659 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Banques résidentes	12 961	5 686
Banques non résidentes	13 255	17 654
Etablissements financiers	2 865	2 072
Dettes rattachées	14	24
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	29 095	25 436

NOTE 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 7 062 769 KDT contre 6 684 344 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 378 425 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts à vue	3 164 330	3 073 535
Comptes d'épargne	2 335 375	2 201 054
Bons de caisse	569 331	517 515
Comptes à terme	436 257	335 159
Autres produits financiers	152 961	129 804
Certificats de dépôts	82 000	91 500
Autres sommes dues à la clientèle	301 780	314 560
Dettes rattachées	20 735	21 217
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	7 062 769	6 684 344

NOTE 12 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 484 786 KDT contre 565 017KDT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 80 231 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires	164 553	220 523
Autres Fonds empruntés	176 378	204 803
Ressources spéciales	93 951	96 267
Dettes rattachées	49 905	43 424
Total Emprunts et ressources spéciales	484 786	565 017

NOTE 13 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 653 967 KDT contre 558 207 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 95 760 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Crédit à régulariser et divers	413 116	320 506
Créditeurs divers	96 868	100 396
Charges à payer	78 538	74 825
Impôts et taxes	32 941	21 100
Exigibles après encaissement	32 504	41 380
Total Autres passifs	653 967	558 207

Il est à noter que la banque a reçu au cours l'exercice 2019 un avis de vérification fiscale portant sur les périodes allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018. La banque a répondu à l'Administration Fiscale dans les délais en fournissant ses oppositions vis-à-vis des résultats reçus.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle et en concertation avec les conseillers fiscaux, la banque a estimé et comptabilisé dans ses états financiers arrêtés au 31/12/2019 les provisions jugées nécessaires.

NOTE 14 : Impôts différé Passif

Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 711 KDT au 31 décembre 2019. Ce passif d'impôt différé provient essentiellement de l'impôt différé sur les éliminations des dépréciations et des provisions internes.

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit au 31/12/2019 :

Tableau de bouclage des capitaux propres au 31/12/2019

		OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT 2018	DIVIDENDES VERSES	DIVIDENDES RECUS	V° FONDS SOCIAL	V° POURCENTAGE D'INTERET	RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	RÉSULTAT	CLÔTURE
ATTIJARI BANK	Capital Social	203 710	-						-	203 710
	Réserves	296 471	137 529	(89 632)	3 827	163			-	348 358
	Résultat	137 529	(137 529)						170 115	170 115
ATTIJARI FINANCE	Réserves	(246)	12						-	(234)
	Résultat	12	(12)						37	37
ATTIJARI GESTION	Réserves	362	722	(728)	10				-	367
	Résultat	722	(722)						463	463
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	Réserves	977	(114)					(863)	-	(0)
	Résultat	(114)	114						-	0
GENERALE TUNISIENNE D INFORMATIQUE	Réserves	548	532	(596)			6		-	490
	Résultat	532	(532)						623	623
ATTIJARI IMMOBILIERE	Réserves	(7 074)	6 406						-	(668)
	Résultat	6 406	(6 406)						(408)	(408)
ATTIJARI INTERMEDIATION	Réserves	(793)	72		273				-	(448)
	Résultat	72	(72)						(335)	(335)
ATTIJARI LEASING	Réserves	13 480	3 391	(2 056)	4	(119)			-	14 700
	Résultat	3 391	(3 391)						2 058	2 058
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Réserves	6	2				(12)		-	(4)
	Résultat	2	(2)						1	1
ATTIJARI RECOUVREMENT	Réserves	88	50					(47)	-	91
	Résultat	50	(50)						166	166
ATTIJARI SICAR	Réserves	(1 893)	683	(648)	53		127	(168)	-	(1 846)
	Résultat	683	(683)						853	853
ATTIJARI ASSURANCE	Réserves	2 319	2 655					41	-	5 015
	Résultat	2 655	(2 655)						3 311	3 311
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	Capital Social	203 710	-						-	203 710
	Réserves	304 245	151 940	(93 660)	4 168	44	121	(1 037)	-	365 821
	Résultat	151 940	(151 940)						176 884	176 884

La détermination du résultat par action :

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 4,342 dinars contre 3,729 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DESIGNATION	2019	2018
Résultat net du groupe avant modifications comptables	176 884	151 940
Capital social - nombre de titres	40 741 997	40 741 997
Résultat par action de base (en DT)	4,342	3,729

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2019 un solde de 505 862 KDT contre 406 918 KDT au 31 décembre 2018. Les crédits documentaires s'élèvent à 418 740 KDT au 31 décembre 2019 contre 367 206 KDT au 31 décembre 2018. Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 488 000 au 31 décembre 2019 contre 212 000 KDT au 31 décembre 2018.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Cautions, avals et autres garanties données	505 862	406 918
Crédits documentaires	418 740	367 206
Actifs donnés en garantie	488 000	212 000
Passifs éventuels	1 412 602	986 124

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 354 341 KDT au 31 décembre 2019 contre 291 100 KDT au 31 décembre 2018 soit une augmentation de 63 241 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés	354 303	291 062
Engagements sur titres	38	38
Engagements donnés	354 341	291 100

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des engagements de financement reçus et à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 3 456 216 KDT au 31 décembre 2019 contre 3 005 220 KDT au 31 décembre 2018.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 784 664 KDT (solde retraité) au 31 décembre 2018 à 889 526 KDT au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 104 862 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 633 059 KDT contre 530 110 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 102 949 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	13 690	9 252
Opérations avec la clientèle	583 783	501 889
Autres intérêts et revenus assimilés	35 586	18 969
Total intérêts et revenus assimilés	633 059	530 110

NOTE 20 : Commissions (en produit)

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 121 326 KDT contre 114 353 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 6 973 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	46 549	45 340
Commissions sur moyens de paiement	30 618	22 954
Commissions sur opérations de crédits	29 777	31 848
Commission sur opérations internationales	12 458	12 520
Commissions sur autres opérations bancaires	1 923	1 691
Total Commissions	121 326	114 353

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 81 194 KDT contre 102 602 KDT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 21 408 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Gain net sur opérations de change	53 874	70 072
Gain net sur titres de placement et transaction	27 692	32 580
Dotation aux provisions sur titres de placement	(372)	(50)
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	81 194	102 602

NOTE 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 53 947 KDT contre 37 599 KDT (solde retraité) au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 16 348 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Revenus sur titres d'investissement	46 560	32 799
Intérêts sur obligations	1 249	1 597
Dividendes *	6 113	3 168
Autres revenus	25	35
Total Revenus du portefeuille d'investissement	53 947	37 599

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 2.13).

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 357 633 KDT contre 307 633 KDT (solde retraité) au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 50 000 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	78 233	53 831
Opérations avec la clientèle	218 481	193 350
Emprunts et ressources spéciales	19 041	21 377
Autres intérêts et charges *	41 878	39 075
Total intérêts encourus et charges assimilées	357 633	307 633

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 2.13).

NOTE 24 : Produits des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2019 un solde de 85 033 KDT contre un solde de 86 264 KDT au 31/12/2018, soit une diminution de 453 KDT. Elle correspond aux primes d'assurance vie.

NOTE 25 : Charges des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2019 un solde de 68 187 KDT contre un solde de 69 962 KDT au 31/12/2018, soit une diminution de 1 775 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux provisions techniques d'assurance vie	73 191	67 227
Dotations / Reprises aux / des autres provisions techniques	(5 005)	2 735
Total Charges des autres activités	68 187	69 962

NOTE 26 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 16 294 KDT contre 12 127 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 4 167 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts sur crédits au personnel	13 086	10 608
Revenus immobiliers	247	242
Autres produits d'exploitation	2 961	1 277
Total Autres produits d'exploitation	16 294	12 127

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 2.13).

NOTE 27 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 155 563 KDT contre 145 055 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 10 508 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Rémunérations du personnel	119 228	110 372
Charges sociales	26 984	25 521
Autres charges liées au personnel	9 351	9 162
Total Frais de personnel	155 563	145 055

NOTE 28 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2019 un solde de 74 294 KDT contre 67 109 KDT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 7 185 KDT.

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Loyers et services extérieurs	26 213	25 083
Cotisation fonds de garantie	18 388	15 597
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	7 812	7 391
Annonces et insertions publicitaires	4 103	3 430
Impôts et taxes	4 634	3 892
Missions réceptions	2 187	1 718
Fournitures de bureaux	1 089	935
Frais du conseil et d'assemblée	848	850
Dons et cotisations	788	794
Documentation centrale	389	489
Frais d'actes et contentieux	224	223
Transport et déplacement	189	196
Autres	7 430	6 511
Total charges générales d'exploitation	74 294	67 109

NOTE 29 : Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Cette rubrique enregistre la cotisation sociale de solidarité conjoncturelle abrogée par la loi de finances pour l'année 2020 :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
Cotisation sociale de solidarité conjoncturelle	(4 636)	(6 651)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 636)	(6 651)

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 30 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 836 387 KDT au 31 décembre 2019 contre 816 873KDT au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	2019	2018
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 853 468	1 582 285
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 645 993	1 311 646
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	207 475	270 639
Liquidités et équivalents de liquidités passif	1 017 081	765 412
Banque centrale	1 014 216	763 340
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	2 865	2 072
Liquidités et équivalents de liquidités	836 387	816 873

NOTE 31 : Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 21 Février 2020. Depuis cette date un événement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus).

Face à cette situation, les autorités locales ont décidé un certain nombre de mesures visant à contenir la propagation du virus (confinement, couvre feu,...) mais également à soutenir les acteurs les plus vulnérables et les secteurs les plus affectés. En outre, la Banque Centrale de Tunisie à travers des circulaires 2020-05, 2020-06 et 2020-07 a demandé aux banques de prendre des mesures de soutien aux particuliers, professionnels et sociétés en matière de report de paiement des échéances de crédits pour la période s'étalant entre les mois de mars à septembre 2020 et d'encourager les services de banque à distance.

De sa part, la banque a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à sa clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services bancaires. Elle a, en outre, mis en place un système de sécurité pour préserver la santé de son personnel et de ses clients.

Cette crise sanitaire aura une répercussion sur l'activité des clients de la banque. Cependant, l'impact qu'auraient ces éléments sur les performances de la banque elle même ne peut être estimé à cette date.